

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
DECISIONS
BUDGETAIRES

**OBJET : DECISION
MODIFICATIVE
N°2 - BUDGET
VILLE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE DU
: 01 OCTOBRE 2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **10 OCT. 2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-217
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du lundi 7 octobre 2024
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis
BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA,
Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Zohra KUFEL, Christian
WINTERHALTER, IMEDJADJ Nadia,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Régine SURRE donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne
GUILHEM,
Agnès SOULIER donne pouvoir à François DEMANGEOT,
Bruno PERLES donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Hélène GIRAL,

Absents : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Secrétaire : Audrey GAIANI,

Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants.

Après avis de la commission des Finances en date du 03 octobre 2024,

(voir tableau en annexe)

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les virements de crédits proposés ci dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 07 octobre 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le **10 OCT. 2024**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **09 OCT. 2024**

Par publication le : **10 OCT. 2024**

Par déléation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le **10 OCT. 2024**

ID : 011-211100763-20241007-DB2024217-DE

